



Légende

	EL3	Servitude relative au halage et marche pied
	I4	lignes électriques. Seules sont reportées au plan des servitudes les lignes de tension supérieure à 63 kV
	AC1	Protection des monuments historiques
	AC2	Protection des monuments naturels et sites protégés - inscrits - classés
	PT2	Protection des transmissions radioélectriques contre les obstacles

B'Arbansisme

Commune d'
Anneville-Ambourville

Plan des servitudes
Approuvé par le conseil métropolitain le 26 juin 2017

Echelle 1/5000
Source plans "CG76 BD PARCELLAIRE ORTHOPHOTO 2009"
Projection RGF1993 / Lambert Zone 8

chargé d'études :

PERSPECTIVES
Yves et Gauvain ALEXANDRE urbanistes
Cidex 7 76890 BUTOT Tél.: (33) 02 35 34 76 83
Fax: (33) 02 35 34 76 97